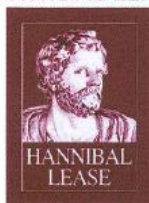


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460
E-mail : commercial@hannibalsease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 14/03/2014

**NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2014-1 » DE 30 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS
Prix de l'Emission : 100 dinars**

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB- (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/08/2014.

Visa **N° 14 - 0866** du **29 AOÛT 2014** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Elle doit être également accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Foued BOUAZRA
Chef de Département Contrôle de Gestion
et Surveillance des Risques de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage,
Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903 –
E-mail : macsa@macsa.com.tn
Site web: www.macsa.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « HL 2014 » enregistré par le CMF en date du **29 AOÛT 2014** sous le N° **14 - 0041** et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2014 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 et les indicateurs d'activité de Hannibal Lease relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.



Sommaire

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2014-1 »	3
Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération	6
1-1 Responsable de la note d’opération	6
1-2 Attestation du responsable de la note d’opération	6
1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	6
1-4 Responsable de l’information.....	7
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération.....	7
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	8
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	9
2.1.5. But de l’émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis.....	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	9
2.2.4. Date de règlement.....	10
2.2.5. Taux d’intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	10
2.2.8. Prix de remboursement.....	13
2.2.9. Paiement	13
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	13
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt.....	14
2.2.12. Garantie	14
2.2.13. Notation.....	14
2.2.14. Mode de placement	25
2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires	25
2.2.16. Fiscalité des titres	25
2.3. Renseignements généraux.....	25
2.3.1. Intermédiaire agréée et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	25
2.3.2. Marché des titres.....	25
2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM	26
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	26
2.3.5. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire	26

Flash sur l'Emprunt Obligataire « HL 2014-1 »

L'emprunt obligataire « HL 2014-1 » est émis pour un montant de 30 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 de dinars, divisés en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est constitué de deux catégories qui se présentent comme suit :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans: 7,65% et/ou TMM+2,3% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce: 7,8% brut par an.

Dénomination de l'emprunt	HL 2014-1
Montant	30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 40 000 000 dinars.
Nombre d'obligations à émettre	<p>300 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 400 000 obligations réparties en 2 Catégories :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Catégorie A✓ Catégorie B <p>Le nombre d'obligations par Catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.</p>
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont toutes nominatives.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	<p>Chaque obligation portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération.</p> <p>Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.</p> <p>Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 30/10/2014.</p>
Taux d'intérêt	<p>Les obligations du présent emprunt « HL 2014-1 » seront offertes à trois taux d'intérêts différents selon les Catégories :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Catégorie A : 7,65% et/ou TMM+2,3% brut par an au choix du souscripteur;

	✓ Catégorie B : 7,8% brut par an.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 5 ans; ✓ Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.
Durée de vie moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 3 ans; ✓ Catégorie B : 5 ans.
Duration (Taux fixe)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 2,730 années; ✓ Catégorie B : 4,273 années.
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 7,65% l'an. ✓ Catégorie B : 7,8% l'an.
Marge actuarielle (taux variable)	✓ Catégorie A : 2,3%.
Amortissement	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 15/09/2014 auprès de MAC SA – Intermédiaire en bourse, sis au Green Center- Rue du lac constance-Les berges du Lac.
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 15/09/2014 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 30/10/2014. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission 40 000 000 dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.</p> <p>En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 30/10/2014, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 30/10/2014, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30/11/2014 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.</p>
Paiement	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 30 Octobre de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 30/10/2015.</p>

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/10/2015** pour la catégorie A et **30/10/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Régime Fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue des registres des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2014-1 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BB-(tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **26/08/2014**.

Cotation en bourse

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

Hannibal Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Mode de représentation des obligataires

Droit commun régissant la représentation des obligataires.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent Emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération

1-1 Responsable de la note d’opération

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable de la note d’opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d’opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l’opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease


HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.: 71.139.400 - Fax: 71.965.222

1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d’usage pour s’assurer de la sincérité de la note d’opération. »

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN CHAABANE


MAC S.A
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage
Rue Lac de Constatine - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71.964.102 Fax: 71.960.903 ⑥



1-4 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

La notice légale est publiée au JORT N° 108 du 09/09/2014

 **Conseil du Marché Financier**
N° **14-0866** du **29 AOUT 2014**
Visa n° **14-0866**
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier


Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 09/06/2014 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) au cours de 2014 et 2015 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 26/08/2014 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire 2014 « HL 2014-1 » à savoir :

- a. Montant de l'emprunt Obligataire : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 40 000 000 dinars
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation : les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt : Catégorie A : 7,65% et/ou TMM+2,3% brut par an au choix du souscripteur, Catégorie B : 7,8% brut par an ;
- f. Durée : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ;
- g. Amortissement : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt

30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2014-1 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt est de 30 000 000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 160 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 21 000 DT, les frais de la BVMT sont de 3 000 DT, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 31 556 DT¹, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 217 556 DT et un produit net de l'emprunt de 29 782 444 DT.

Désignation	Montant Global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit Brut	30 000 000	100
Frais globaux ²	217 556	0,725
Produit Net	29 782 444	99,275

¹ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 25% pour la catégorie A taux fixe, 25% pour la catégorie A taux variable et 50% pour la catégorie B. Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT.

² Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant de 30 000 000 DT (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 40 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/09/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **30/10/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/10/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/10/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/11/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2014** auprès de MAC S.A. – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2014, qui s'élèvent à 200 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2014 est de 50 millions de dinars.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « HL 2014-1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **30/10/2014** seront décomptés et payés à cette dernière date.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/10/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **30/10/2014**.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.
- Taux fixe: Taux annuel brut de **7,65%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

Taux fixe: Taux annuel brut de **7,8%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **30 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **30/10/2019** pour la catégorie A et le **30/10/2021** pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de 6 885 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,3%), le montant des intérêts s'élèverait à 6 338 250 dinars (en considérant un taux nominal de 7,0425%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de Août 2013 au mois de Juillet 2014, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de 11 700 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux de 7,8%.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30/10/2019** pour la catégorie A et le **30/10/2021** pour la catégorie B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,3% (soit la moyenne du TMM + 2,3%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Août 2013 au mois de Juillet 2014) soit 4,7425% majorée d'une marge de 2,3% soit 7,0425%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations : 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse : **30/10/2014**

Date du premier remboursement en capital : Catégorie A : **30/10/2015**
 Catégorie B : **30/10/2017**

Date du premier paiement des intérêts : **30/10/2015**

Date de la dernière échéance : Catégorie A : **30/10/2019**
 Catégorie B : **30/10/2021**

Amortissement : Pour la catégorie A : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 1^{ère} année correspondant à 20 dinars par obligation.

Pour la catégorie B : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 3^{ème} année correspondant à 20 dinars par obligation.

Taux d'intérêt nominal : Pour la catégorie A : Un taux fixe de 7,65% brut l'an et/ou Variable (TMM+2,3%), soit 7,0425%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de Août 2013 au mois de Juillet 2014) majorée de 2,3% (à titre indicatif).

Pour la catégorie B : Un taux fixe de 7,8% brut l'an.

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

En %

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	5,00000	5,00000	5,00000	5,27000	5,27000	4,70000	4,07000	4,75000	3,16000	4,11000	4,71000
Février	5,00000	5,00000	5,00000	5,25000	5,31000	4,47000	4,08000	4,65000	3,42000	4,20000	4,68000
Mars	5,00000	5,00000	5,00000	5,36000	5,23000	4,26000	4,23000	4,56000	3,48000	4,33000	4,72000
Avril	5,00000	5,00000	5,00000	5,24000	5,22000	4,30000	4,12000	4,39000	3,64000	4,70000	4,72000
Mai	5,00000	5,00000	5,00000	5,26000	5,22000	4,23000	4,36000	4,51000	3,74000	4,69000	4,70000
Juin	5,00000	5,00000	5,00000	5,23000	5,19000	4,25000	4,38000	4,50000	3,64000	4,74000	4,78000
Juillet	5,00000	5,00000	5,04000	5,23000	5,19000	4,33000	4,52000	4,25000	3,85000	4,73000	4,98000
Août	5,00000	5,00000	5,01000	5,18000	5,23000	4,18000	4,61000	3,76000	3,88000	4,75000	
Septembre	5,00000	5,00000	5,00000	5,19000	5,17000	4,24000	4,52000	3,24000	3,90000	4,72000	
Octobre	5,00000	5,00000	5,22000	5,25000	5,27000	4,22000	4,62000	3,32000	4,15000	4,66000	
Novembre	5,00000	5,00000	5,26000	5,20000	5,17000	4,29000	4,80000	3,16000	4,18000	4,75000	
Décembre	5,00000	5,00000	5,33000	5,26000	5,19000	4,18000	4,87000	3,23000	3,98000	4,74000	

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée au nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 30 000 000 DT,
 Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,65%)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	30 000 000				
2015		6 000 000	24 000 000	2 295 000	8 295 000
2016		6 000 000	18 000 000	1 836 000	7 836 000
2017		6 000 000	12 000 000	1 377 000	7 377 000
2018		6 000 000	6 000 000	918 000	6 918 000
2019		6 000 000	0	459 000	6 459 000
Total		30 000 000		6 885 000	36 885 000

En DT

Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,65%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	100,000				
2015		20,000	80,000	7,650	27,650
2016		20,000	60,000	6,120	26,120
2017		20,000	40,000	4,590	24,590
2018		20,000	20,000	3,060	23,060
2019		20,000	0,000	1,530	21,530
Total		100,000		22,950	122,950

En DT

Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 7,0425% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	30 000 000				
2015		6 000 000	24 000 000	2 112 750	8 112 750
2016		6 000 000	18 000 000	1 690 200	7 690 200
2017		6 000 000	12 000 000	1 267 650	7 267 650
2018		6 000 000	6 000 000	845 100	6 845 100
2019		6 000 000	0	422 550	6 422 550
Total		30 000 000		6 338 250	36 338 250

En DT

Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 7,0425% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	100,000				
2015		20,000	80,000	7,043	27,043
2016		20,000	60,000	5,634	25,634
2017		20,000	40,000	4,226	24,226
2018		20,000	20,000	2,817	22,817
2019		20,000	0,000	1,409	21,409
Total		100,000		21,128	121,128

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

En DT

Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,8%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	30 000 000				
2015			30 000 000	2 340 000	2 340 000
2016			30 000 000	2 340 000	2 340 000
2017		6 000 000	24 000 000	2 340 000	8 340 000
2018		6 000 000	18 000 000	1 872 000	7 872 000
2019		6 000 000	12 000 000	1 404 000	7 404 000
2020		6 000 000	6 000 000	936 000	6 936 000
2021		6 000 000		468 000	6 468 000
Total		30 000 000		11 700 000	41 700 000

En DT

Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,8%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2014	100,000				
2015			100,000	7,800	7,800
2016			100,000	7,800	7,800
2017		20,000	80,000	7,800	27,800
2018		20,000	60,000	6,240	26,240
2019		20,000	40,000	4,680	24,680
2020		20,000	20,000	3,120	23,120
2021		20,000		1,560	21,560
Total		100,000		39,000	139,000

Le tableau d'amortissement de l'emprunt est établi à titre indicatif et est susceptible d'être modifié si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier un tableau d'amortissement définitif si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 000 000 dinars.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/10/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/10/2015** pour la catégorie A et le **30/10/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an pour la catégorie A et 7,8% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2014 (à titre indicatif), qui est égale à 4,7425%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,0425%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,3%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2014-1 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de **7 ans** avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = (\sum t * F_t / (1+i)^t) / \sum F_t / (1+i)^t$$

Où : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730** années pour la catégorie A et **4,273** années pour la catégorie B.

2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

2.2.13. Notation

Notation de la société :

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB - (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 Mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les notes nationales attribuées à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB - (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BB-(tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **26/08/2014**.

Signification des notes nationales

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Hannibal Lease S.A.

Fiche de Notation

Notes

Notes Nationales

Long terme	BB-(tun)
Court terme	B(tun)

Risque Souverain

NDE ³ LT en monnaie étrangère	BB-
NDE ³ LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspectives

Note nationale à long terme	Stable
NDE ³ LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ³ LT en monnaie locale du souverain	Négative
³ NDE : Note de défaut émetteur	

Données financières

Hannibal Lease

	30 juin 13	31 déc. 12
Total Bilan (Mio USD)	190	184
Total assets (Mio TND)	314	285
Fonds propres (Mio TND)	44,3	28,2
Résultat d'exploitation (Mio TND)	1,3	3,7
Résultat Net (Mio TND)	1,0	2,8
ROAA d'exploitation :	0,9	1,3
Résultat d'exploitation/ Actifs moyens (%)		
ROAE d'exploitation:	7,2	13,6
Résultat d'exploitation/ Fds propres moyens (%)		
Fonds propres durs (Fitch)/ Actifs pondérés	14,4	9,9

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 144 299 129
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 203 530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales attribuées à Hannibal Lease S.A. (HL) reflètent un profil de risque de crédit moyen comparé à ses pairs, une liquidité sous pression en l'absence d'adossement à un groupe bancaire et une rentabilité plus faible que celle de ses pairs. La notation reflète également une capitalisation seulement acceptable bien qu'en amélioration suite à l'augmentation de capital réalisée par HL au S1 2013.

Une conjoncture économique toujours difficile : La conjoncture économique difficile a continué à affecter le secteur financier en 2012 et 2013, notamment à travers la baisse générale de la liquidité qui est à l'origine d'un renchérissement des coûts de financement.

Une rentabilité sous pression : La rentabilité de HL s'est dégradée au S1 2013 et reste sensiblement plus faible que la moyenne du secteur avec un ROAA et un ROAE d'exploitation de respectivement 0,9% et 7,2%. L'augmentation du coût des ressources, qui a affecté la marge nette d'intérêt de la société, et la hausse importante des charges de fonctionnement (+17%) (liée à la volonté de HL de renforcer son activité) ont contribué à la détérioration de ses ratios de rentabilité en S1 2013. Fitch estime que cette tendance devrait perdurer à fin 2013.

Une liquidité tendue : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, HL reste dépendante des marchés financiers pour son financement, ce qui est un handicap dans un contexte de liquidité tendue. Les sources de financement dont HL dispose en cas d'urgence restaient limitées à fin 2013.

Une qualité d'actifs vulnérable : Fitch considère que le ratio d'actifs douteux reste élevé (juin 2013 : 9,6%, décembre 2012 : 9,9%, décembre 2011 : 8,9%) et que la qualité d'actifs de HL reste sous pression, notamment en raison d'un stock important de prêts rééchelonnés (4,9% des encours nets à fin juin 2013). Fitch considère que le taux de couverture des créances douteuses est faible (59,7% à fin juin 2013).

Des fonds propres renforcés : Fitch estime positive l'amélioration des ratios de capital (ratio de fonds propres durs selon la définition de Fitch : 9,9% à fin 2012 à 14,4% fin juin 2013) mais seulement acceptable. Le profil de risque de HL s'en trouve ainsi amélioré. En effet, la concentration du portefeuille de créances par rapport aux fonds propres a fortement diminué (les 20 principaux débiteurs représentaient 76% des fonds propres durs à fin juin 2013, contre 121% à fin juin 2012). Cependant, le ratio de créances classées nettes de provisions était toujours élevé par rapport aux fonds propres (26,2 % fin juin 2013).

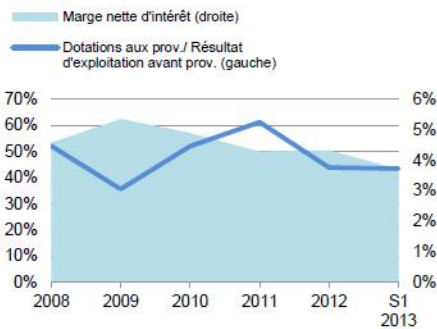
Un soutien des actionnaires incertain : HL est détenue à 56,2% par des holdings financières du groupe Djilani, groupe local ayant des intérêts dans divers secteurs économiques. Selon Fitch, un soutien de leur part serait possible mais non certain en cas de nécessité.

Sensibilité des Notes

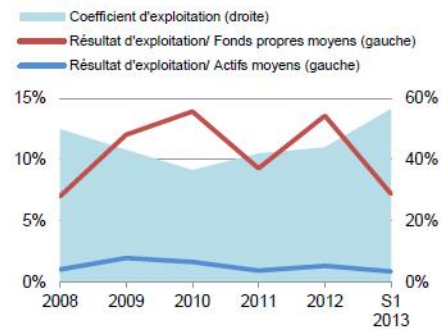
Une amélioration durable de la qualité d'actifs : Une hausse de la note nationale à long terme dépendra de la capacité de HL à améliorer durablement la qualité de ses actifs et à redresser sa rentabilité sans dégrader son ratio Tier 1. Une détérioration de la qualité d'actifs amenant une érosion des ratios de solvabilité, ou un resserrement de la liquidité pourraient entraîner une dégradation de la note de HL.

Source: Hannibal Lease; Fitch (à fin juin 2013, sauf mention contraire).

Marges



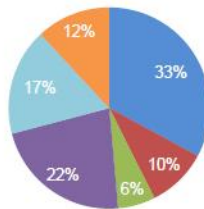
Rentabilité



Portefeuille de crédits

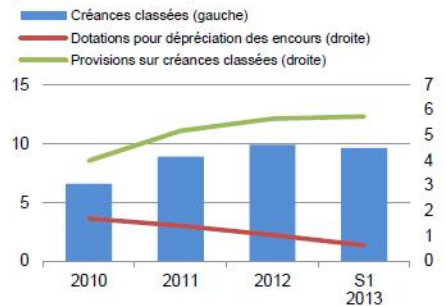
(à fin S1 2013)

- Vehicule Tourisme
- Autres équipements spécifiques
- Immobilier
- Vehicule Lourde
- Vehicule Utilitaire
- Engin de Chantier

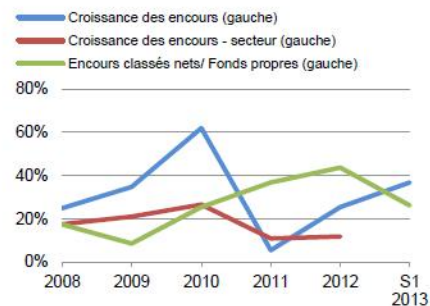


Qualité d'actifs

(% des encours bruts)

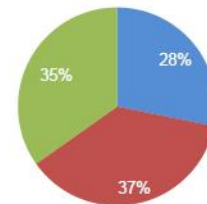


Evolution des crédits

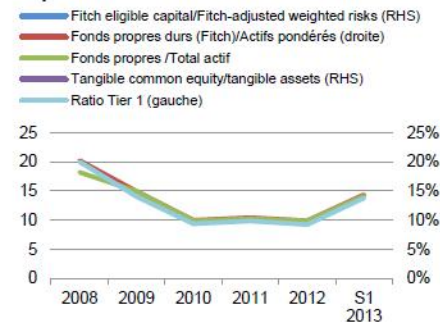


Ressources (hors fonds propres) à fin juin 2013

- Concours bancaires à court terme
- Emprunts obligataires
- Concours bancaires à moyen terme



Capital et effet de levier



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Hannibal Lease SA
Income Statement

	30 Jun 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		
	6 Months - Interim USDm Unaudited	Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets Report not seen	Year End TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	7.7	12.7	8.34	24.6	8.80	23.1	9.09	19.2	7.84
2. Other Interest Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Dividend Income	0.1	0.1	0.07	0.0	0.00	0.2	0.08	0.1	0.04
4. Gross Interest and Dividend Income	7.7	12.8	8.41	24.6	8.80	23.3	9.17	19.3	7.88
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	4.5	7.4	4.88	12.9	4.62	12.5	4.92	9.6	3.92
7. Total Interest Expense	4.5	7.4	4.88	12.9	4.62	12.5	4.92	9.6	3.92
8. Net Interest Income	3.3	5.4	3.55	11.7	4.19	10.8	4.25	9.7	3.96
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.1	0.04	(0.1)	(0.04)	0.8	0.33
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	(0.1)	(0.1)	(0.07)	0.0	0.00	0.0	0.00	0.7	0.29
15. Total Non-Interest Operating Income	(0.1)	(0.1)	(0.07)	0.1	0.04	(0.1)	(0.04)	1.5	0.61
16. Personnel Expenses	1.0	1.7	1.12	3.0	1.07	2.5	0.98	2.0	0.82
17. Other Operating Expenses	0.8	1.3	0.85	2.2	0.79	2.0	0.79	2.1	0.88
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	3.0	1.97	5.2	1.86	4.5	1.77	4.1	1.67
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-Impairment Operating Profit	1.4	2.3	1.51	6.6	2.36	6.2	2.44	7.1	2.90
21. Loan Impairment Charge	0.5	0.9	0.59	2.9	1.04	3.6	1.42	3.4	1.39
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.1	0.1	0.07	0.0	0.00	0.2	0.08	0.3	0.12
23. Operating Profit	0.8	1.3	0.85	3.7	1.32	2.4	0.94	3.4	1.39
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
29. Pre-tax Profit	0.8	1.3	0.85	3.7	1.32	2.4	0.94	3.4	1.39
30. Tax expense	0.2	0.3	0.20	0.9	0.32	0.4	0.18	0.6	0.24
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
32. Net Income	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	1.4	0.50	1.0	0.39	1.0	0.41
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00

Exchange rate

USD1 = TND1.85480

USD1 = TND1.55080

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

Hannibal Lease SA
Balance Sheet

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim USDm	Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	181.1	299.7	95.45	290.1	101.97	260.9	100.89	248.0	96.95
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	10.4	17.2	5.48	16.4	5.76	13.5	5.22	9.9	3.87
7. Net Loans	170.7	282.5	89.97	273.7	96.20	247.4	95.67	238.1	93.08
8. Gross Loans	181.1	299.7	95.45	290.1	101.97	260.9	100.89	248.0	96.95
9. Memo: Impaired Loans included above	17.4	28.8	9.17	28.7	10.09	23.2	8.97	16.3	6.37
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	12.4	20.5	6.53	2.8	0.98	4.1	1.59	1.9	0.74
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.1	0.2	0.06	0.2	0.07	0.2	0.08	2.6	1.02
6. Held to Maturity Securities	2.2	3.7	1.18	2.8	0.98	2.3	0.89	2.3	0.90
7. At-equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	2.4	3.9	1.24	3.0	1.05	2.5	0.97	4.9	1.92
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	185.5	306.9	97.74	279.5	98.24	254.0	98.22	244.9	95.74
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Fixed Assets	2.1	3.5	1.11	3.3	1.16	3.1	1.20	2.6	1.02
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.2	3.6	1.15	1.7	0.60	1.5	0.58	8.3	3.24
11. Total Assets	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.6	100.00	255.8	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	1.9	3.1	0.99	2.8	0.98	3.1	1.20	1.6	0.63
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	1.9	3.1	0.99	2.8	0.98	3.1	1.20	1.6	0.63
5. Deposits from Banks	6.4	10.6	3.38	8.7	3.06	4.4	1.70	1.6	0.63
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	78.1	129.2	41.15	128.2	45.06	67.2	25.99	58.3	22.79
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	86.4	142.9	45.51	139.7	49.10	74.7	28.89	61.5	24.04
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	64.2	106.2	33.82	98.0	34.45	147.6	57.08	148.4	58.01
10. Subordinated Borrowing	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	64.2	106.2	33.82	98.0	34.45	147.6	57.08	148.4	58.01
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Funding	150.5	249.1	79.33	237.7	83.55	222.3	85.96	209.9	82.06
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.1	0.1	0.03	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	12.4	20.5	6.53	18.6	6.54	9.9	3.83	20.6	8.05
10. Total Liabilities	163.0	269.7	85.89	256.3	90.09	232.2	89.79	230.5	90.11
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
7. Total Liabilities and Equity	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.6	100.00	255.8	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49630

USD1 = TND1.43790

**Hannibal Lease SA
Summary Analytics**

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.61	8.83	9.00	9.56
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.80	9.11	9.25	9.75
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.13	5.60	5.77	5.85
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.71	4.33	4.29	4.90
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.10	3.26	2.86	3.18
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	3.71	4.33	4.29	4.90
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	(1.89)	0.85	(0.93)	13.39
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	56.60	44.07	42.06	36.61
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	2.02	1.89	1.73	1.99
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	12.78	24.26	24.03	29.10
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	1.55	2.40	2.39	3.44
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	43.48	43.94	61.29	52.11
7. Operating Profit/ Average Equity	7.22	13.60	9.30	13.93
8. Operating Profit/ Average Total Assets	0.88	1.34	0.93	1.65
9. Taxes/ Pre-tax Profit	23.08	24.32	16.67	17.65
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.50	2.31	2.45	2.80
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	0.85	1.30	0.95	1.34
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	5.56	10.29	7.75	11.48
2. Net Income/ Average Total Assets	0.67	1.02	0.77	1.36
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	5.56	10.29	7.75	11.48
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	0.67	1.02	0.77	1.36
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	0.65	0.98	0.79	1.10
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	0.65	0.98	0.79	1.10
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	14.36	9.87	10.43	9.98
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	14.11	9.91	10.21	9.89
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.80	9.20	9.83	9.37
5. Total Regulatory Capital Ratio	14.40	9.80	9.83	9.37
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	14.11	9.91	10.21	9.89
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	0.00	50.00	50.00	35.71
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	0.00	50.00	50.00	35.71
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	4.55	4.96	3.79	7.11
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	10.37	10.02	1.09	62.72
2. Growth of Gross Loans	3.31	11.19	5.20	61.46
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	9.61	9.89	8.89	6.57
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	5.74	5.65	5.17	3.99
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	59.72	57.14	58.19	60.74
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	26.19	43.62	36.74	25.30
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.62	1.04	1.40	1.69
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.61	9.89	8.89	6.57
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	9,667.74	10,360.71	8,416.13	15,500.00
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	193.40	32.18	93.18	118.75
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	1.24	1.18	1.39	0.76

Hannibal Lease SA
Reference Data

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim USDm	Interim onths - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.8	100.00	255.8	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	188.4	308.4	98.22	285.7	100.42	253.1	97.87	253.4	99.08
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	188.4	308.4	98.22	285.7	100.42	253.1	97.87	253.4	99.08
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	178.2	294.9	93.92	278.7	97.98	256.8	99.23	200.8	78.50
Average Earning Assets	177.2	293.2	93.38	269.9	94.87	251.9	97.41	197.9	77.37
Average Assets	180.9	299.3	95.32	275.1	96.70	259.4	100.31	208.5	80.73
Average Managed Securitised Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	147.1	243.4	77.52	230.3	80.95	216.8	83.78	164.1	64.15
Average Common equity	21.9	36.3	11.56	27.2	9.56	25.8	9.98	24.4	9.54
Average Equity	21.9	36.3	11.56	27.2	9.56	25.8	9.98	24.4	9.54
Average Customer Deposits	1.8	3.0	0.98	3.1	1.09	1.6	0.62	0.8	0.31
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	44.3	17.13	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	54.0	20.88	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	98.3	38.01	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange Rate	USD1 = TND1.65480			USD1 = TND1.55060		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43790	

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

LETTRE DE NOTATION

Londres, le 26 Août 2014

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Hannibal Lease
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «Hannibal Lease 2014-1»
Montant	:	30 000 000 de dinars susceptible d'être porté à maximum de 40 000 000 de dinars repartis en deux Catégories : A et B
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal (Catégorie A)	:	7.65% ou TMM+2.3%
Taux nominal (Catégorie B)	:	7.8% l'an
Durée (Catégorie A)	:	5 ans
Durée (Catégorie B)	:	7 ans avec deux années de grâce
Amortissement	:	annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.
Note	:	BB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

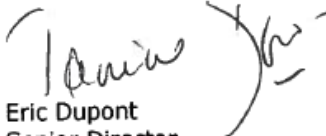
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celles-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Sincères salutations,


P.F. Eric Dupont
Senior Director

2.2.14. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaires en bourse.

2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréée et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2014-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe à fin Décembre 2013, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- ✓ HL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM 1,5% ;
- ✓ HL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,5% et/ou TMM 1% ;
- ✓ HL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,25% et/ou TMM 0,75% ;
- ✓ HL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,45% et/ou TMM 0,775% ;
- ✓ HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM 2% ;
- ✓ HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM 1,9% ;
- ✓ HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2014-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.
Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31/07/2012

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB- à long terme avec perspective stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 14/03/2014

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2014-1 » de 30 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DT DIVISE EN 300 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A 400 000 OBLIGATIONS

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB-(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/08/2014

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juin 2014

Délibération du Conseil d'Administration du 26/08/2014

Visa du Conseil du Marché Financier n° 14 - 0866 du 29 AOÛT 2014

Notice légale publiée au JORT n° 108 du 09/09/2014

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité.....AgeSexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2014-1 » catégorie A

Taux fixe 7,65% sur 5 ans ; Taux variable TMM + 2,3% sur 5 ans ;

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2014-1 » catégorie B au taux fixe de 7,8% sur 7 ans dont 2 années de grâce au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 30/10/2014 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations portant jouissance unique en intérêts à partir du 30/10/2014 et sont :

- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A
- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la troisième année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2014 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n°du..... tiré suragence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°ouvert à

La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :obligations à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,65%.....Catégorie B : 7 ans dont deux années de grâce à 7,8%)

.....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+2,3%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chezen gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le

- (1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante
- (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »



Signature (3)

Copie

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31/07/2012

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB- à long terme avec perspective stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 14/03/2014

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2014-1 » de 30 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DT DIVISE EN 300 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A 400 000 OBLIGATIONS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB-(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/08/2014

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juin 2014

Délibération du Conseil d'Administration du 26/08/2014

Visa du Conseil du Marché Financier n° 14-0866 du 29 AOUT 2014

Notice légale publiée au JORT n° 108 du 09/09/2014

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité.....AgeSexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2014-1 » catégorie A
 Taux fixe 7,65% sur 5 ans ; Taux variable TMM + 2,3% sur 5 ans ;

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2014-1 » catégorie B au taux fixe de 7,8% sur 7 ans dont 2 années de grâce au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 30/10/2014 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations portant jouissance unique en intérêts à partir du 30/10/2014 et sont :

- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A
- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la troisième année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2014 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n°du..... tiré suragence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à

La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :obligations à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,65%.....Catégorie B : 7 ans dont deux années de grâce à 7,8%)

.....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+2,3%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chezen gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

